



LE DEVOIR

PERSPECTIVES

Quel bilan pour l'environnement?

Celui du gouvernement ne suffit pas à rendre compte de l'état des écosystèmes

Louis-Gilles Francoeur

Le 2e bilan environnemental publié par le ministère québécois de l'Environnement est très révélateur des progrès accomplis mais aussi des problèmes et des résistances qui paralysent les véritables améliorations sur le terrain. Mais si les données du document éclairent, ce sont surtout les omissions et les silences, qui tracent le visage des priorités à venir.

Certes, un chemin important a été parcouru depuis une décennie, que le bilan gouvernemental met tellement en évidence qu'on le confond parfois avec un document engagé, sinon partisan, comme cette référence aux récentes lois adoptées dans le secteur agricole pour mieux protéger les terres... ce qui est vrai pour celles que l'opération législative n'a pas cédées aux spéculateurs. L'intérêt d'un tel exercice n'est pas de bien ou mal présenter le gouvernement mais de faire le point pour aller plus loin.

Le Québec, comme la plupart des pays occidentaux, s'est lancé dans l'action environnementale comme un pompier qui court au feu. Sans plan de reconstruction, on le comprend.

Le ministère de l'Environnement n'est pas non plus un poids lourd de l'appareil gouvernemental même s'il lui échoit de coordonner l'action environnementale de tout le gouvernement. Il se retrouve de fait en concurrence avec beaucoup d'autres, souvent bien décidés à garder, sinon à reconquérir les pouvoirs cédés à ce jeune pour qu'il devienne le coordonnateur d'un plan global et cohérent.

Déjà l'Environnement avait peu de prise sur l'essentiel, comme l'exploitation forestière, la production énergétique, le développement de l'agriculture et des transports, soit l'essentiel de ce qui modèle le milieu. Mais depuis 1985, un impressionnant transfert de ces pouvoirs déjà fragmentaires s'est réalisé au profit des ministères à vocation économique. Ces derniers ne se sont pas contentés de se mettre à l'heure de l'environnement, ce qui est souhaitable. Ils ont obtenu de pouvoir décider des normes dans leur secteur et d'en contrôler eux-mêmes l'application.

On pressent ce glissement dans le récent bilan «environnemental» quand on voit l'importance, parfois plus grande, accordée par l'Environnement aux bénéfices économiques engendrés par certains secteurs plutôt qu'aux dommages qu'ils ont infligés aux écosystèmes. On dirait dans certains cas des plaidoyers, comme auraient pu en écrire des ministères promoteurs ou des sociétés d'Etat, qui auraient tenu le crayon du signataire en titre.

Il arrive même à l'Environnement de faire sien intégralement le plaidoyer dépassé d'un artisan économique. Le passage sur l'énergie éolienne, dans le bilan sur l'énergie, est textuellement la cassette d'Hydro-Québec... de l'an dernier. La société d'Etat ne limite plus les éoliennes aux régions éloignées maintenant qu'elle négocie l'intégration d'un parc d'éoliennes à son réseau avec US Wind Power!

On cherche dans ce document l'évolution des volumes de pesticides épanchés et leurs impacts ainsi que ceux de «l'aménagement» des cours d'eau sur la diminution des espèces du fleuve et du golfe. On cherche le bilan historique de la destruction des habitats par secteur économique, pas seulement de la pollution, et de leur séquelle sur les écosystèmes aquatiques, terrestres. On aurait ainsi une idée des endroits où doit se concentrer l'action des entreprises et du gouvernement.

Certes des progrès importants ont été réalisés en assainissement. Et on peut le dire à condition de ne pas faire oublier que de nombreux et gros dossiers traînent encore, de façon inexplicable, comme celui de Laval et de plusieurs villes de la Rive-Nord.

Mais les vrais progrès vont commencer quand l'Environnement assumera avec une vision cohérente le contrôle, à tout le moins, de l'ensemble de la politique environnementale du gouvernement; que les ministères sectoriels soumettront leurs grands projets, comme la cogénération et le rehaussement des nappes phréatiques; quand l'Environnement entrera dans la Phase II du Plan d'action Saint-Laurent et qu'il mesurera les progrès accomplis autrement qu'en comptant les usines d'épuration et les dollars investis dans la dépollution.

La comptabilité actuelle permet peut-être aux fonctionnaires et industriels de se vanter d'un certain nombre de réalisations. Mais on ne sait pas combien et dans quelle mesure les écosystèmes se sont relevés avec toutes ces mesures, où et combien d'espèces vivantes ont vu leur situation s'améliorer. Cette ignorance, indéfendable dans un tel bilan, empêche de voir, ce qui est pire, un vrai débat sur les priorités de restauration et de conservation, l'embryon du développement durable.

Après deux versions mitigées de l'Etat de l'environnement au Québec, le temps semble venu d'en confier la réalisation à un groupe indépendant, capable de dresser un bilan factuel, complet et sans complaisance des écosystèmes du Québec. Pas un état de l'avancement des programmes gouvernementaux. Ce virage vers une saine vision critique est d'autant plus nécessaire que ce bilan quinquennal doit permettre à tous, au milieu environnemental comme au gouvernement, de découvrir la face cachée de certains problèmes, d'en découvrir peut-être de nouveaux pour réorienter le tir au besoin.

PLAISIRS

L'été qui vogue... à Ste-Anne-de-Bellevue

PAGE B 1



L'ÉCONOMIE

Clinton veut mettre fin à la guerre de la bière

PAGE A-5

LES SPORTS

La balle est dans le camp de Gérald Larose

PAGE B 4



Major joue sa tête sur Maastricht

Il a perdu un vote crucial hier aux Communes

Battu hier, à cause de rebelles dans son propre parti, lors d'un vote qui devait libérer la voie à l'adoption du traité de Maastricht par la Grande-Bretagne, le premier ministre John Major a sorti hier soir l'argument-massue: il met sa tête en jeu aujourd'hui même sur la question de l'Europe. Il espère ainsi faire rentrer dans le rang les dissidents toriens qui y penseront par deux fois avant de forcer des élections anticipées.

D'APRES AFP ET REUTERS

Londres — Le premier ministre John Major a perdu hier soir son pari sur la ratification parlementaire du Traité de Maastricht, avec une défaite aux Communes sur un vote crucial qui l'a contraint à risquer sa survie politique en déposant, sur Maastricht, une question de confiance

qui sera votée dès aujourd'hui.

Les députés britanniques ont repoussé, par huit voix d'écart seulement (324 contre 316), une motion gouvernementale approuvant la politique suivie par le gouvernement sur le Chapitre social du Traité, c'est-à-dire son exemption pour la Grande-Bretagne.

Le gouvernement dispose aux Communes

d'une majorité absolue théorique de 18 voix. Mais 23 députés ultraconservateurs anti-Maastricht se sont alliés à l'opposition travailliste et centriste pour mettre en minorité leur premier ministre.

Les rebelles toriens avaient en revanche voté en majorité avec leur parti dans un premier vote sur un amendement travailliste demandant l'acceptation du chapitre social du traité. Cet amendement a été rejeté d'extrême justesse, grâce à la voix de la présidente du Parlement, Betty Boothroyd, alors que 317 députés s'étaient prononcés pour et 317 contre.



John Major

VOIR PAGE A 8 : MAJOR

La voie du peuple



PHOTO PRESSE CANADIENNE

LE TRANSPORT EN COMMUN a été le choix de la première ministre Kim Campbell hier pour se rendre à Queen's Park où l'attendait le premier ministre ontarien Bob Rae. Nos informations sur cette rencontre en page A 4.

Tokyo

La lutte pour le pouvoir est ouverte

Le premier ministre Kiichi Miyazawa a annoncé hier, devant l'assemblée des parlementaires du Parti libéral-démocrate (PLD), qu'il démissionnait de ses fonctions de président du mouvement, afin d'assumer la présidence de la scission et de la défaite de son parti aux élections du 18 juillet dernier. Il continuera d'expédier les affaires courantes à la tête du gouvernement jusqu'à l'élection de son successeur par la Diète.

PHILIPPE PONS
LE MONDE

Tokyo — La démission de M. Miyazawa ouvre une lutte pour le pouvoir au sein d'un parti en quête d'un successeur capable de rallier les nouvelles forces conservatrices pour obtenir une majorité au Parlement.

Plusieurs noms circulent, dont ceux de caciques du PLD tel Michio Watanabe, ancien vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, en dépit d'un état de santé qui l'obligea à renoncer à ses fonctions en avril dernier. Hiroshi Mitsuoka, chef du clan désormais le plus important, est également sur les rangs.

Opposés à la pratique habituelle de désignation en coulisse du candidat à la présidence du PLD qui, lorsque celui-ci avait la majorité à la Diète, devenait *ipso facto* premier ministre, les jeunes parlementaires exigent plus de transparence. Ils soutiennent des hommes plus jeunes tels l'ex-ministre des Finances Ryutaro Hashimoto, ou

VOIR PAGE A 8 : JAPON

VOIR AUSSI

Éditorial : le Japon déchanteA 6
Miyazawa, politicien malchanceuxB 3

Ottawa fait le commerce des informations

Des renseignements provenant de l'impôt sont vendus à des entreprises

DANNY VEAR
ET PRESSE CANADIENNE

Ottawa vend des informations qui proviennent des déclarations d'impôt sur le revenu à des entreprises de marketing et à des médias.

Revenu Canada, responsable de la perception de l'impôt sur le revenu, transmet régulièrement des informations confidentielles provenant des déclarations — incluant noms et adresses — à Statistique Canada qui les vend, une fois traitées, aux entreprises qui le désirent, a expliqué hier Denis Desjardins, fonctionnaire de l'organisme statistique fédéral.

Mal informé des pratiques d'Ottawa, Revenu Québec souligne qu'elle ne se livre pas aux «commerces» des informations provenant des déclarations d'impôts de ces contribuables. «La loi québécoise est claire. Toutes les informations traitées dans une déclaration d'impôt sont confidentielles. Aucune information ne coule», affirme Philippe Bouvier, porte-parole du ministre du Revenu du Québec, Raymond Savoie.

A Statistique Canada, on précise que la vente des informations que lui fournissent ces contribuables s'effectue selon des paramètres précis.

La plupart des gens pensent que l'information individuelle est conservée à l'abri des indiscrétions, et c'est le cas, a expliqué M. Desjardins, directeur général de la Division des services de marketing et d'information. «Aucune information individuelle n'est fournie à qui que ce soit. On parle plutôt d'informations d'ensemble, d'un agrégat», a-t-il dit.

En fait, Statistique Canada produit des rapports socio-démographiques à partir de recoupage des données du recensement et de Revenu Canada. Qu'il s'agisse de données sur les salaires, les revenus provenant de dividendes, d'intérêts, d'un travail autonome, de régimes de retraite ou d'assurance-chômage, tout est disponible.

Statistique Canada vend aussi des renseignements sur les niveaux de revenus selon les zones des différents codes postaux.

Mercredi, le quotidien montréalais *The Gazette* publiait une dépêche sur les niveaux de revenus selon les zones identifiées par les codes postaux de Montréal. Le

...mais l'information individuelle est conservée à l'abri des indiscrétions

VOIR PAGE A 8 : INFORMATIONS

Abitibi, terre de culture

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Rouyn-Noranda — Si les Abitibiens avaient la moitié de l'ego des «Bleuets», l'Abitibi ne serait plus méconnue du reste des Québécois. Comme s'ils étaient le fruit d'un quelconque eugénisme, les artistes et personnalités publiques originaires du Saguenay et du Lac-Saint-Jean ne raient pas une occasion de clamer haut et fort leurs origines.

Les Abitibiens se font plus discrets. Pourtant, l'Abitibi a donné le jour à un grand nombre de Québécois célèbres.

Le cinéaste André Melançon, l'écrivaine Suzanne Jacob, le romancier Yves Beauchemin, les auteurs-compositeurs Richard Desjardins, Diane Tell, Gildor Roy et Raoul Duguay, le cinéaste Gilles Carle, la comédienne Paule Baillargeon, le comédien Roy Dupuis, le directeur-gérant du Canadien Serge Savard, et la directrice du DEVOIR Lise Bissonnette sont tous nés au-dessus de la faille de Cadillac.

«Les Abitibiens demeurent des gens très modestes. Et puis notre histoire est encore récente, par rapport aux Saguenéens. Le sentiment d'appartenance ne s'est pas encore enraciné», explique Brigitte Bérubé, directrice de l'Association touris-

tique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue. Mais, fait remarquer avec un brin d'ironie André Lefebvre, morning-man à la radio de Radio-Canada en Abitibi-Témiscamingue, «depuis l'émergence de Richard Desjardins, les Abitibiens ont de plus en plus tendance à parler de leurs origines».

Il y a ceux qui partent, vers Montréal ou ailleurs. Mais il y a aussi ceux qui restent. L'Abitibi-Témiscamingue affiche une rare vitalité culturelle. Qui sait, à Montréal, que cette région «au bout du monde» possède son orchestre symphonique? «La mise sur pied de cet orchestre illustre à merveille

VOIR PAGE A 8 : ABITIBI



Paule Baillargeon



Gilles Carle



Richard Desjardins



Suzanne Jacob



Raoul Duguay



Diane Tell



Yves Beauchemin

INDEX

Les Actualités...A4
Agenda culturel...B5
Annonces classées...B2
Avis publics...A4
Culture...A6
Économie...A5
Éditorial...A6

Idées...A7
Le Monde...B3
Montréal...A3
Mots croisés...B2
Plaisirs...B1
Politique...A4
Les Sports...B4

Météo
Ciel variable
Max.: 22
Détails en B2

ACTUALITÉS

Des enfants salvadoriens enlevés et vendus au Canada

San Salvador (AFP) — Un haut fonctionnaire salvadorien est accusé d'avoir enlevé et vendu au moins 20 enfants à des couples canadiens, pour des montants qui ont pu atteindre 10 000 dollars.

Les parents des 20 enfants ont exigé, hier, devant les tribunaux, que leurs enfants leur soient rendus.

L'accusé est l'avocat Atilio Castro, procureur de la Commission politique du Congrès et premier représentant du parti au pouvoir, Alianza Republicana Nacionalista (ARENA).

«J'étais en train de l'allaiter» quand ils me l'ont enlevé, a confié une des mères présentes, Francisca Pineda, en se référant aux trafiquants d'enfants. Mme Pineda, paysanne et analphabète, est la mère de Luis Antonio, enlevé l'an dernier à l'âge de seulement 6 mois.

Le témoignage de Marta Alicia est semblable. Elle a raconté à l'AFP que l'épouse de l'avocat Castro l'a emmenée chez elle dans la luxueuse colonie Escalon de San Salvador, en lui promettant un emploi de domestique.

«Son intention était de me voler ma fille», Yessica Araceli, âgée d'à peine 9 mois. C'était le 24 décembre dernier.

«Elle m'a promis que j'allais travailler chez elle, mais quand je suis arrivée, ils m'ont enlevé ma fille et confisqué mes cartes d'identité et celles de Yessica», a-t-elle raconté.

Le paysan Juan Francisco Bermúdez, lui aussi analphabète et grand-père de deux enfants enlevés, a déclaré que «nous n'avons rien contre l'avocat, nous voulons qu'il nous redonne nos enfants et que la justice examine notre cas.»

Bermúdez, père de 11 enfants, a affirmé que «même si je suis vieux, je suis prêt à me charger financièrement par mon travail» des 2 enfants enlevés.

Castro et son épouse ont été arrêtés par la police au mois de juin dernier et accusés de faire le trafic d'enfants pour les vendre à l'étranger.

Le juge Miguel Valdez a commencé à enquêter sur le dossier le mois dernier. Il a affirmé hier à la presse qu'il va continuer à «épurer le cas jusqu'à en voir le fond». Il a également révélé qu'un ordre de détention a été émis contre deux autres femmes impliquées dans le trafic d'enfants.

Bienvenue/Welcome au New Hampshire

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — Les Québécois et les Acadiens qui voyageront au New Hampshire prochainement auront une surprise de taille: ils seront accueillis par des panneaux d'affichage en anglais et en français.

Le gouverneur du New Hampshire, Stephen Merrill, a annoncé mercredi soir que des affiches portant les mots «Bienvenue» et «Welcome» seront installées aux abords des principales voies d'accès à l'État.

Elles pourraient faire leur apparition dès la semaine prochaine, non seulement à la frontière entre le Québec et le New Hampshire, mais aussi aux frontières des États voisins du Maine, du Vermont et du Massachusetts.

«C'est une victoire», a déclaré hier le président du Conseil de la vie française en Amérique, Paul Paré, un résident de Rochester, au New Hampshire.

«Plusieurs diront que c'est symbolique, mais la vie francophone en Amérique est une succession de petites victoires symboliques», a-t-il déclaré au cours

d'un entretien téléphonique.

Il existait de tels panneaux bilingues aux abords du Québec, il y a quelques années. Mais en raison de leur âge avancé, il était devenu impérieux de les remplacer, a expliqué M. Paré. Le gouvernement a alors approuvé de nouveaux panneaux, qui portaient un slogan et un logo préparés par une firme de relations publiques pour favoriser le tourisme au New Hampshire. Le «Bienvenue» n'a pas survécu.

Le gouverneur alors au pouvoir, Judd Gregg, est maintenant sénateur à Washington.

Des Franco-Américains qui siègent à l'assemblée législative du New Hampshire et des organismes franco-américains ont demandé à son successeur, M. Merrill, de revenir aux panneaux d'accueil bilingues.

«L'argument de poids que les Franco-Américains ont surtout utilisé fut celui du bon accueil aux visiteurs québécois et acadiens, qui contribuent beaucoup à l'économie touristique de l'État», a déclaré M. Paré.

«Le gouverneur Merrill fait preuve d'ouverture d'esprit, en plus d'un sens pratique des affaires, et nous voulons le féliciter», a-t-il ajouté.

Il a fait valoir que le geste du gouverneur ne nuirait pas à sa carrière politique, le tiers de la population du New Hampshire étant d'origine canadienne-française.

Le gouverneur a annoncé sa décision trois jours après la tenue d'un premier festival francophone à Manchester, au New Hampshire, qui a attiré plus de 7000 personnes.

M. Paré a affirmé qu'il ne fallait pas comparer la situation du New Hampshire et du Québec en fait de bilinguisme. Le président du Conseil de la vie française en Amérique s'était opposé à la loi 86, qui assouplissait les règles sur l'usage de l'anglais dans l'affichage.

«La loi 86 va bien plus loin que l'ajout d'un mot sur un panneau routier», a-t-il déclaré. Il a fait remarquer que l'anglais était tout-puissant sur le continent nord-américain, alors que le français était minoritaire, concentré au Québec et menacé de toutes parts.

«Une loi qui se veut magnanime au coeur même de la francophonie d'Amérique peut facilement se transformer en une action suicidaire», a-t-il soutenu.

JAPON

Procès redouté

SUITE DE LA PAGE 1

l'ancien premier ministre Toshiki Kaifu: le premier est populaire, et le second conserve une bonne image.

S'adonnant à leurs jeux de pouvoir, les libéraux-démocrates suivent néanmoins les manœuvres des nouveaux partis conservateurs et notamment de deux formations qui détiennent la clé des alliances: le Nouveau Parti du Japon (NPJ) et le Parti pionnier (PP). Ayant constitué un groupe parlementaire unique, ceux-ci ont annoncé mercredi qu'ils n'excluaient pas de voter en faveur d'un premier ministre présenté par les forces «anti-PLD» (communistes exclus). Cette déclaration s'inscrit dans la tactique de ces deux partis de «placer la barre très haut» dans leurs négociations tant avec le PLD qu'avec ses opposants.

Une collaboration du NPJ et du PP à une coalition anti-PLD reste hypothétique: tout en s'opposant au monopole du pouvoir des libéraux-démocrates, ils sont réticents à collaborer avec des socialistes dont le programme reste fondamentalement différent du leur. Le PLD devra trouver en son sein un homme dont l'image réformiste soit assez convaincante pour que le tandem NPJ-PP puisse le soutenir sans paraître se renier. Selon un sondage réalisé par le quotidien *Asahi*, 56% de Japonais sont favorables à une coalition autour du PLD.

La démission de M. Miyazawa coïncide avec l'ouverture, hier, du procès de l'ancien «parrain» du PLD, Shin Kanemaru. Ce procès n'est pas fait pour améliorer l'image de l'ex-majorité quoiqu'il puisse aussi entacher celle de personnalités brandissant aujourd'hui l'étendard de la réforme. Arrêté en mars dernier, M. Kanemaru est poursuivi pour une fraude fiscale d'un milliard de yens (54 millions de francs). Il n'a rien perdu de sa morgue puisqu'il plaide non coupable, affirmant que les fonds qu'il avait accumulés étaient destinés à financer... la réforme du PLD.

La situation délicate du PLD incite certains jeunes députés à préconiser une «descente dans la plaine», c'est-à-dire un repli temporaire dans l'opposition afin de permettre à leur parti de se restructurer.

Une tactique qui pourrait se révéler payante: la confusion que ne manquerait pas d'engendrer un cabinet hétéroclite et divergeant sur trop de questions fondamentales pour durer plus de quelques mois pourrait favoriser un retour au pouvoir d'une force conservatrice renouée.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Les députés du Labor Party célèbrent leur victoire après le vote qu'a perdu hier aux Communes britanniques le premier ministre Major. Celui-ci a mis en jeu la survie de son gouvernement pour le vote qui doit se tenir

MAJOR

Une défaite peu probable

SUITE DE LA PAGE 1

L'ironie vient du fait que ces rebelles — malgré d'intenses pressions en coulisses — ont refusé de voter pour l'exemption d'un protocole social qu'ils abhorrent, et en qui ils voient «le socialisme par une porte dérobée». Mais ils sont prêts à tout pour couler le Traité.

Selon la plupart des observateurs, une défaite du gouvernement aujourd'hui lors du vote de confiance paraît peu probable, la détermination des «euro-rebelles» conservateurs à faire obstacle au Traité n'allant pas jusqu'à renverser le gouvernement. Une défaite entraînerait une élection générale que les Tories, au plus bas dans les sondages, risqueraient fort de perdre.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, John Major présidait une réunion d'urgence des ministres de premier rang de son gouvernement.

Après le décompte des votes, sa voix couvrant à peine les cris de victoire des députés travaillistes, le premier ministre, pâle et tendu, a admis que la défaite de la motion gouvernementale empêchait l'entrée en vigueur du pro-

jet de loi portant ratification du Traité sur l'Union européenne.

Celle-ci, déjà approuvée dans son principe en dernière lecture par les Lords et les députés, stipule cependant que les deux Chambres doivent être parvenues à un «accord» sur la question du Chapitre social. Cette question faisait ainsi l'objet d'un débat spécifique hier soir.

«Nous ne pouvons pas en rester là, a affirmé le premier ministre. Le gouvernement, en déposant une motion de confiance, appellera donc les Communes à parvenir à un accord demain sur leur soutien à la politique du gouvernement sur le chapitre social.»

Hier après-midi, lors d'un débat de près de six heures, sans doute le plus houleux de la législature, John Major avait réitéré sa conviction que le Traité «finirait par être ratifié en temps voulu» par la Grande-Bretagne. Il avait aussi lancé un vibrant plaidoyer pour le Traité, mais sans un chapitre social «créateur de chômage».

En cas de victoire aujourd'hui, le processus parlementaire de ratification du Traité serait alors achevé. Mais cela ne signifie pas pour autant

sa ratification définitive, malgré un marathon parlementaire de plus d'un an, avec des débats ayant dépassé 20 heures d'affilée, un millier d'amendements et une campagne active menée par Lady Thatcher.

Car sur le front juridique, le Traité est confronté en Grande-Bretagne à un ultime obstacle: lundi, la Haute Cour de Londres, saisie par les «euro-rebelles», a accepté d'examiner la conformité constitutionnelle du processus parlementaire suivi à ce jour.

On ignore quand la Cour rendra sa décision. La possibilité d'appels risque de repousser à octobre ou novembre l'issue de cette bataille juridique et de faire une fois plus de la Grande-Bretagne la «mauvaise élève» de la CEE.

**DROGUES...
PAS BESOIN!**

Santé et
Services sociaux
Québec

ABITIBI

Un Conseil de la culture fort

SUITE DE LA PAGE 1

le courage et la détermination des artistes d'ici», dit Guy Lemire, directeur régional du ministère de la Culture en Abitibi-Témiscamingue.

Le pianiste et compositeur abitibien Jacques Marchand a été l'instigateur de ce singulier projet. Après avoir longtemps accompagné les Louise Forestier, Pauline Julien et autres interprètes de la chanson québécoise, cet Abitibien a choisi de revenir dans son coin de pays natal, au début des années 80, pour y enseigner la musique. Le déclin de la chanson québécoise, chassée des ondes par la chanson américaine, a aussi, faut-il le préciser, contribué à la réorientation de carrière de Jacques Marchand.

Toujours est-il qu'en 1986, il fonde l'Orchestre symphonique régional d'Abitibi-Témiscamingue. La formation rassemble une cinquantaine de musiciens éparpillés aux quatre coins de la région. À tous les quinze jours, ces musiciens franchissent des centaines de kilomètres pour se réunir à Amos ou à Rouyn-Noranda. L'orchestre ne donne pour l'instant des concerts que dans la seule région de l'Abitibi. Le printemps dernier, la formation a créé une oeuvre symphonique de Jacques Marchand. Minéraux Noranda et d'autres entreprises abitibiennes se sont associées à cette aventure que plusieurs croyaient vaine, compte tenu de l'étendue du territoire.

Le succès du Festival du cinéma

international en Abitibi-Témiscamingue, créé en 1981 par Jacques Matte, Louis Dallaire et Guy Parent, illustre aussi la richesse culturelle de la région. D'année en année, l'événement gagne en crédibilité, tant auprès de la critique que des milieux du cinéma. Serge Gainsbourg et Claude Lelouch, entre autres grandes stars du cinéma, y sont venus.

Du 11 au 25 juin, Val-d'Or a organisé le deuxième Symposium en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue. L'événement a connu un succès prometteur. «Terre minée», par la qualité des artistes qui y prenaient part, a réussi à faire se déplacer la presse nationale. L'artiste de la région Gaétane Godbout y présente une oeuvre saisissante, inspirée du monde minier.

«La présence d'un Conseil de la culture fort, axé sur les services, y est pour beaucoup dans le succès des entreprises culturelles d'ici», estime Guy Lemire. La région s'est dotée, au fil des ans, d'infrastructures remarquables. Du Théâtre du Cuivre, à Rouyn-Noranda, à la salle de spectacle «haute technologie» d'Amos, les installations ne manquent pas et incitent tous les artistes en tournée à s'y arrêter.

Le directeur régional du ministère de la Culture en Abitibi-Témiscamingue espère vivement que le nouveau Conseil des arts créé par le gouvernement du Québec fera du développement culturel des régions une priorité.

INFORMATIONS

Québec n'a pas de leçons à donner

SUITE DE LA PAGE 1

journal a payé 500\$ pour cette information, selon la Presse canadienne.

Selon M. Desjardins, l'agence peut légalement vendre l'information parce qu'aucun individu, aucun ménage ni aucune organisation n'y sont identifiés.

«Dans la mesure où on accepte l'existence d'une forteresse statistique à Ottawa, il est peut-être normal d'accepter qu'elle vende des données», souligne Pierrôt Peladeau, membre de la Ligue des droits et libertés et ancien membre du Groupe de recherche sur l'informatique et le droit de l'UQAM.

Pour lui, la protection de la vie privée est plutôt lésée dans le cadre de l'utilisation de ces données par les entreprises qui les achètent. «Des vendeurs de condos harcèleront systématiquement des résidents de certains quartiers de Montréal parce que ces derniers correspondent au profil type de Statistique Canada», dit-il.

Expert de la question, M. Peladeau précise que Québec n'a pas de leçons à donner à Statistique Canada. «Le Bureau de la Statistique du Québec n'effectue pas le débroussaillage de Statistique Canada», a-t-il dit.

Statistique Canada a pour mandat de fournir de l'information au gouvernement et au secteur privé pour faciliter les affaires, selon le commissaire fédéral à la protection de la vie privée.

La vente de données du recensement et des déclarations d'impôt sur le revenu n'est pas couverte par la Loi sur la protection de la vie privée, parce qu'aucun individu n'y est identifié, a précisé Sally Jackson, responsable des médias auprès du commissaire.

Cependant la commission examine des questions soulevées par le recensement de 1991, parce qu'elle a reçu une trentaine de plaintes.

«Je ne crois pas que les gens réalisent à quel point l'information de cette nature est utilisée à des fins de recherche et de statistique», a commenté Mme Jackson. Vous êtes tenu par la loi de répondre aux questions du recensement et de remplir une déclaration d'impôt sur le revenu. Ensuite, cette information est recueillie, traitée et vendue. C'est une question difficile.»

En 1985-86, Statistique Canada a retiré 16,5 millions\$ de la vente de données diverses. L'an passé, elle en a retiré 26 millions\$. Son budget annuel est de 270 millions\$.

Weedon-Centre sous tutelle

Weedon (PC) — Le gouvernement du Québec vient de mettre la municipalité de Weedon-Centre sous tutelle pour une période indéterminée. L'administration municipale sera sous le contrôle de la Commission municipale du Québec.

La nouvelle a été rendue publique par le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, au moment où il déposait le rapport de l'enquête effectuée par la Commission municipale sur l'administration du village de Weedon-Centre, municipalité de 1200 habitants, située sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François. L'enquête a révélé l'existence de nombreux manquements aux lois municipales par les élus et les fonctionnaires de la municipalité. Les enquêteurs ont pu entre autres constater que la grande majorité des dépenses ont été effectuées sans qu'une résolution ait été adoptée au préalable et sans qu'un certificat de disponibilité de crédit ait été signé par le secrétaire-trésorier. Il en résultait une comptabilité d'engagement inexistante et un contrôle des dépenses a posteriori.

L'enquête a aussi permis de découvrir que les achats de la municipalité étaient effectués par un grand nombre de personnes et sans aucun contrôle.

La municipalité du village de Weedon-Centre gère un service d'ambulance pour le compte de huit municipalités depuis 1976. Cette entente n'a toutefois jamais été approuvée par le ministre des Affaires municipales.

La Commission a aussi examiné les transactions entourant la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts dans la rue Sévigny. Les enquêteurs constatent qu'un accord correctif n'aurait été apporté s'ils n'avaient pas enquêté.

La Commission déplore notamment le fait que les élus municipaux, malgré qu'ils soient en poste depuis 1989, n'ont jamais pensé à se renseigner de façon sérieuse sur les devoirs qui incombent à un élu municipal.

La Commission municipale conclut que les membres du conseil sont incapables d'accomplir leurs tâches, puisqu'ils n'ont pas la volonté de se conformer aux obligations découlant des lois municipales.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 985-3333
ADMINISTRATION	(514) 985-3333
AVIS PUBLICS	(514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES	(514) 985-3344
PUBLICITÉ	(514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS	1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559
DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

LE DEVOIR

LES SPORTS

La balle est dans le camp de Gérald Larose

Monsieur le président barbu de la CSN n'avait pas eu le temps de passer à la maison en sortant du bureau. Il est rentré dans le stade, une considérable mallette noire à la main, au moins lourde comme deux fers à repasser, je l'ai soupesée. Il a fouillé dans sa poche et s'est dirigé droit vers le premier vendeur de programmes. Coup d'oeil sur le document: le militant Larose était paré pour la veillée de balle au camp.



GILLES-C. MARCOTTE

Nous avons commencé par voir à la canicule. Prestement l'ascenseur, jusqu'à un troisième, où nous avons fait une halte à la fontaine de bière en fût. C'était sa tournée. Merci camarade. Et nous fûmes à nos sièges bien à temps pour le *O Canada*. Gérald Larose est resté assis.

«Moi je me lève jamais. Pas parce que c'est le *O Canada*, mais parce que ça n'a rien à voir. C'est du piratage. On utilise le sport pour célébrer autre chose. Un hymne national, ça n'a pas sa place là-dedans.»

Une fois question de «la terre de nos aïeux» réglée, Gérald Larose qui a déjà habité à quelques rues du stade, qui y venait à l'époque voir les fins de matchs dans les estrades populaires en revenant de la «shoppe», qui y vient encore six sept fois par saison, eh bien oui, n'en doute pas, le boss de la CSN connaît son baseball. Il en a lui-même joué pendant ses années de collège à Québec. Dans plusieurs collèges. Trois à vrai dire, a-t-il avoué.

«Comment ça trois, vous vous faisiez mettre à la porte ou quoi ?

«Oui, à trois reprises, part-il à rire. Disons qu'on s'occupait d'autres choses que les études. J'ai fait partie de la première vague des associations étudiantes au début des années soixante. Ça faisait pas nécessairement l'affaire des supérieurs de collège.»

Pourtant c'est bel et bien une vocation sacerdotale qu'on a ainsi galvaudée. Gérald Larose, qui est dans «le trafic militant» comme il dit, depuis trente ans, a donc exercé ses talents de joueur de premier but au profit d'une bonne partie des collèges classiques de la place, avant de prendre la voie de la théologie qui l'a mené à la soutane du rédempteur. Jusqu'au début des années 70.

«Toujours la foi ?
— Je pense que oui. Je pense que l'homme est fait pour une totalité, c'est-à-dire que c'est clair qu'on veut certainement aller ensemble quelque part et s'organiser pour que les grands idéaux

se réalisent. Moi je pense qu'on peut y arriver. C'est ça la foi.

Interruption ici. Moises Alou vient d'en taper une l'autre beau bord de la clôture. Il applaudit, crie bravo, puis, oups, le cellulaire sonne. Négociations dans le secteur hôtelier, problèmes au Méridien.

«Pas trop urgent ?
— Ça peut toujours attendre à demain matin.

La foi donc... En regardant les gradins claires, Gérald Larose posait la question de la foi des partisans en leurs Expos.

«Est-ce une caractéristique montréalaise, est-ce la même chose ailleurs?, demande-il. Est-ce que la seule loyauté, c'est une loyauté envers des gens qui gagnent ou bien si on peut développer une loyauté pour un club quand même potable qui connaît ses hauts et ses bas?»

Grande question ici, M. Larose. Disons que Toronto par exemple a supporté aveuglément pendant des années des équipes de football et de hockey pourries. Les partisans montréalais sont plutôt reconnus pour leur sévérité.

A la sixième manche, comme le veut un peu le rituel de ces soirées créatives, nous avons pris la direction du houblon et du chien chaud sur la galerie de la presse où le président Brochu est venu saluer le président Larose, qui a ensuite tenté de frapper quelques coups de circuit en s'exprimant sur divers sujets qui lui tiennent à coeur. Il avait

beaucoup à dire sur beaucoup de choses, dont le pays...

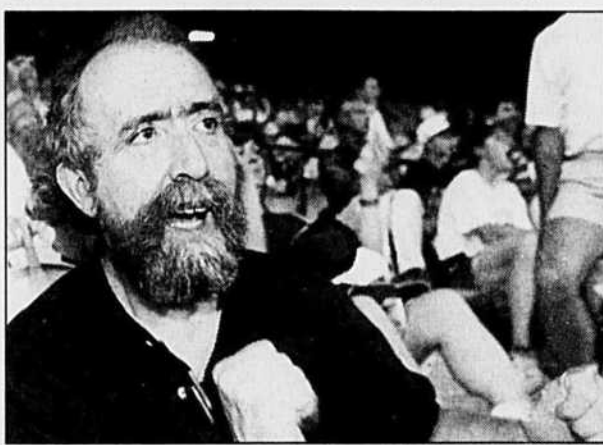
«Je dirais qu'une rupture profonde s'est opérée au Québec, au détour des années 80. Il y a eu trois secousses sismiques. Le référendum perdu d'abord. C'est le ressort puissant de la société québécoise qui a cassé. Le deuxième, c'est la crise économique de 82 qui a ébranlé l'Etat-providence qu'on avait mis en place.

«La troisième, qui est peut-être moins visible, c'est l'échec des négociations du secteur public, la ronde des décrets, tout un noyau social qui a éclaté. Il y avait des contraintes objectives qui étaient la capacité de payer. Là où il y a eu une erreur magistrale de la part du gouvernement. Ça été d'avoir développé une espèce de mépris à l'endroit de sa fonction publique.»

«Et concernant... l'autre pays ?
— Je suis d'avis que le Canada a fait la preuve dans la dernière année que ce pays-là est dans une impossibilité structurelle de se transformer. C'est un pays bloqué. Donc il n'y a que des coups de force pour changer quoi que ce soit dans ce pays. Pour le bien du Québec et celui du Canada.

Et finalement la cerise sur le sundae. «J'ai toujours dit, répète-il, qu'il y avait quatre institutions majeures au Québec: l'Union des producteurs agricoles, le Mouvement Desjardins, LE DEVOIR et la CSN. C'est des espaces de liberté, des piliers du développement démocratique de cette société.»

Bien, bien, m'sieur le président. Justement, ça tombe bien. En plein le bon temps, tiens, pour qu'on ait un mémo aux 680 travailleurs sur le «payroll» de Centrale et un petit rappel aux 245 000 cotisants, concernant le renouvellement de leur abonnement... au pilier de papier?



Gérald Larose, président de la CSN.

17^e étape du Tour de France

Chiappucci sauve son tour

Pau, France (AP) — Vainqueur au sprint après 124 kilomètres d'échappée de la 17^e étape Tarbes-Pau (190km), Claudio Chiappucci a sauvé son Tour, hier dans les Pyrénées, en devançant Massimo Ghirotto et Jon Unzaga, alors que Miguel Indurain a confirmé qu'il tient sauf accident sa troisième victoire consécutive dans la Grande Boucle.

Le Navarrais a déjoué ce dernier piège montagneux avant les Champs-Élysées, comme il l'avait fait la veille dans le mur de Saint-Lary Soulan: en contrant une ultime attaque, véritable «baroud d'honneur» de Tony Rominger.

En s'échappant tôt dans le Tourmalet (hors-catégorie, 2115 mètres) le matin, le Suisse de 32 ans a encore prouvé sa détermination, jetant toutes ses forces pour tenter de provoquer une défaillance de l'Espagnol.

Parti dans la trace de Zenon Jaskula vainqueur à Saint-Lary, Rominger basculait au sommet en compagnie du Polonais, avec 40 secondes d'avance sur le groupe maillot jaune. Excellent descendeur, Indurain fai-

sait la jonction en roue libre. L'illusion d'un possible coup d'état n'avait duré que quelques kilomètres.

«Miguel n'aime pas répondre du tac au tac à une attaque, il préfère monter à son rythme», a souligné Gérard Rue, l'un des fidèles lieutenants d'Indurain chez les Banesto, pas véritablement inquiet du démarrage de Rominger dans le Tourmalet. «Je savais que s'il basculait même avec trois minutes de retard, Miguel reviendrait dans la descente.»

Victime d'une terrible défaillance dans le Galibier et relégué depuis dans les profondeurs du classement, Claudio Chiappucci profitait de cette échappée avortée pour enfanter sa future victoire. Il démarrait au 66^e km, entraînant l'Espagnol Unzaga (Clas) et l'Italien Ghirotto (ZG Mobil). Les trois hommes devaient compter jusqu'à cinq minutes 20 secondes d'avance au sommet de l'Aubisque (première catégorie, 1709 mètres) à 80 km de l'arrivée, Chiappucci se muant de grimpeur en sprinteur pour s'adjuger sa première étape cette année, la troisième de sa carrière.

Coupe du monde de soccer

Le Brésil aurait payé la Bolivie pour ne pas jouer

Rio de Janeiro (AFP) — La Confédération brésilienne de football (CBF) aurait offert un million de dollars à son homologue bolivienne pour ne pas jouer à La Paz, dimanche prochain, le match entre les deux pays comptant pour le Groupe B des éliminatoires sud-américains de la Coupe du monde 1994. Ricardo Teixeira, président de la CBF, a nié ces allégations et démenti les propos qu'aurait tenus l'entraîneur de la sélection brésilienne Carlos Alberto Parreira pendant une conférence de presse. «Avant que la Fédération internationale ait communiqué le calendrier des éliminatoires, la CBF avait l'intention d'acheter les Boliviens», aurait déclaré l'entraîneur brésilien, selon des informations publiées hier par les quotidiens *O Globo* et *O Estado de Sao Paulo*.

Saga Valenciennes-OM

Bernès libre

Lille (Reuter) — Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'Olympique de Marseille, a été remis en liberté hier par la Cour d'appel de Douai, qui l'a placé sous contrôle judiciaire.

Le bras droit de Bernard Tapie au sein de l'OM a quitté peu avant 15h45 la prison de Loos-les-Lille où il était incarcéré depuis le 6 juillet.

«Je suis un homme très affaibli et je n'ai qu'une hâte, c'est de retrouver ma famille à Marseille et les Marseillais», a-t-il dit aux journalistes en montant dans la voiture de son avocat Jean-Louis Pelletier.

Bernès, qui a fait le «V» de la victoire, a quitté le nord de la France à bord d'un avion privé, ont rapporté des témoins.

«Un homme présumé innocent voit enfin que la règle est respectée, que la liberté lui revient alors que cette détention qu'il a subie n'a été qu'une exception critiquable», a déclaré Me Jean-Louis Pelletier.

Jean-Louis Leveau, le vice-président de l'OM, a aussitôt exprimé sa «grande joie» et le grand moment «de soulagement et de bonheur» pour tous les membres et supporters de l'OM.

«Je ressentais personnellement beaucoup de peine et de chagrin de le savoir dans un lieu où il ne méritait pas d'être. Samedi, l'équipe aura envie de gagner pour Jean-Pierre.»

Le club marseillais reçoit l'équipe de Lens demain pour la première journée du championnat de France.

Bernès avait été mis en examen le 6 juillet pour corruption active dans l'affaire Valenciennes-OM et écroué au service médico-psychologique régional de la prison de Loos.

Aux termes du contrôle judiciaire, il n'a pas le droit de sortir du territoire français et ne doit pas avoir de contact avec les autres personnes mises en examen dans l'affaire.

Le directeur général de l'OM avait continué à clamer son innocence dans la tentative de corruption lors d'une confrontation générale organisée mercredi par le juge Bernard Befly à Valenciennes.

Dans un communiqué, le procureur Eric de Montgolfier a reconnu que cette confrontation n'avait pas permis de «progression significative» dans le dossier mais il a jugé qu'il serait «erroné d'en déduire un recul».

A l'annonce de sa libération imminente, Bernès, en larmes, a été victime d'un léger malaise. Un médecin a dû être appelé pour lui apporter des soins.

F1: conflit réglé

Hockenheim, Allemagne (Reuter) — La crise qui couvait en Formule 1 à propos du recours à la technologie de pointe a été réglée hier à Hockenheim: les écuries ont accepté de s'en tenir au statu-quo jusqu'à la fin de la saison avant de procéder à des modifications importantes la saison prochaine, a déclaré Bernie Ecclestone, le patron de la F1. Cet accord a été conclu après une réunion tendue de cinq heures au prix de compromis de toutes les écuries. Il sera soumis à la FISA qui, «je n'en doute pas, l'acceptera», a ajouté Ecclestone.

BASEBALL

Hier	
LIGUE NATIONALE	
Philadelphie à San Francisco	
Cincinnati 7, Florida 3	
Atlanta 7, Pittsburgh 8	
Chicago 4, Houston 9	
Saint Louis au Colorado	
Montréal à San Diego	
New York à Los Angeles	
LIGUE AMÉRICAINNE	
Kansas City 12, Detroit 6	
Seattle 3, Cleveland 2	
Californie 1, New York 12	
Oakland 7, Boston 9	
Baltimore au Minnesota	
Milwaukee 2, Chicago 7	
Toronto au Texas	

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMÉRICAINNE	
Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi
New York 5 San Diego 2	KC 8 Baltimore 6	Seattle 10 New York 3	Californie 1 Boston 4
Colorado 4 Florida 6	Minnesota 10 Detroit 4	Minnesota 10 Detroit 4	Oakland 7 Cleveland 2
Chicago 4 Cincinnati 1	Oakland 7 Cleveland 2	Oakland 7 Cleveland 2	Toronto 4 Chicago 1
Houston 5 Pittsburgh 3	Toronto 4 Chicago 1	Aujourd'hui	Kansas City (Pichardo 9-6) à Detroit (Doherty 4-5), 19h05
Saint Louis 2 Atlanta 14	Philadelphie 7 LA O	Aujourd'hui	Kansas City (Pichardo 9-6) à Detroit (Doherty 4-5), 19h05
Philadelphie 7 LA O	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Seattle (Johnson 10-5) à Cleveland (Lopez 1-0), 19h05
Cincinnati (Pugh 6-9) en	Florida (Hough 4-11), 19h35	Atlanta (Avery 10-3) à Pittsburgh (Z. Smith 0-4), 19h35	California (Langston 9-4) à New York (Wickman 8-3), 19h30
Florida (Hough 4-11), 19h35	Chicago (Hibbard 8-6) à Houston (Portugal 7-4), 20h05	Saint Louis (Watson 1-0) à Colorado (Parrett 3-3), 21h05	Oakland (Mohler 1-2) à Boston (Dopson 7-5), 19h35
Chicago (Hibbard 8-6) à Houston (Portugal 7-4), 20h05	Saint Louis (Watson 1-0) à Colorado (Parrett 3-3), 21h05	Montréal (Fassero 5-1) à San Diego (Brocal 2-5), 22h35	Baltimore (Valenzuela 5-7) au Minnesota (Guardado 1-3), 20h05
New York (Tanana 5-8) à Los Angeles (Candiotti 4-5), 22h35	Philadelphia (Schilling 9-6) à San Francisco (Brummett 1-3), 22h35	Philadelphia (Schilling 9-6) à San Francisco (Brummett 1-3), 22h35	Milwaukee (Mira 4-3), 20h05
Philadelphia (Schilling 9-6) à San Francisco (Brummett 1-3), 22h35			Toronto (Hentgen 12-4) au Texas (Pavik 5-5), 20h35

LIGUE NATIONALE (Parties d'hier non comprises)

Section Est	Section Est			Moy.	Diff.
	G	P	Moy.		
Philadelphie	61	35	635		
Saint Louis	55	39	585	5	
Montréal	49	46	516	11 1/2	
Chicago	47	46	505	12 1/2	
Pittsburgh	44	51	463	16 1/2	
Florida	40	54	426	20	
New York	31	63	330	29	
Section Ouest		Section Ouest		Moy.	Diff.
San Francisco	64	32	667		
Atlanta	55	41	573	9	
Houston	49	45	521	14	
Los Angeles	49	45	521	14	
Cincinnati	49	48	505	15 1/2	
San Diego	37	59	385	27	
Colorado	34	60	362	29	

LIGUE AMÉRICAINNE (Parties d'hier non comprises)

Section Est	Section Est			Moy.	Diff.
	G	P	Moy.		
Toronto	53	43	552		
Baltimore	52	43	547	1/2	
Boston	51	43	543	1	
New York	52	44	542	1	
Detroit	50	45	526	2 1/2	
Cleveland	45	50	474	7 1/2	
Milwaukee	37	55	402	14	
Section Ouest		Section Ouest		Moy.	Diff.
Chicago	50	43	538		
Texas	48	44	522	1 1/2	
Kansas City	47	46	505	3	
Seattle	46	48	489	4	
Californie	44	49	473	6	
Oakland	40	51	440	9	
Minnesota	40	52	435	9 1/2	

LES MENEURS (Parties d'hier non comprises)

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMÉRICAINNE	
PJ	AB	P	CS
Galarraga Col	76	297	44
Merced Pt	84	273	51
Bonds SF	94	325	76
Jefferies STL	84	340	56
Kruk Phn	91	318	67
Gwynn SD	82	325	38
McGee SF	77	275	31
Grace Chi	89	335	50
Thompson SF	72	277	50
Gilkey STL	73	295	57

Points — Dykstra, Philadelphie, 89; Bonds, San Francisco, 76; Kruk, Philadelphie, 67; DLewis, San Francisco, 64; Biggio, Houston, 64; Coleman, New York, 62; Daulton, Philadelphie, 60. Points produits — Bonds, San Francisco, 75; Daulton, Philadelphie, 70; MaWilliams, San Francisco, 68; Galarraga, Colorado, 68; Bagwell, Houston, 65; Piazza, Los Angeles, 63; Justice, Atlanta, 61. Doubles — Bichette, Colorado, 29; Biggio, Houston, 27; Dykstra, Philadelphie, 26; Gilkey, Saint Louis, 25; Gwynn, San Diego, 25; Hayes, Colorado, 24; Grace, Chicago, 24; Bonds, San Francisco, 24; Galarraga, Colorado, 24; Morandini, Philadelphie, 6; DLewis, San Francisco, 6; Finley, Houston, 6.



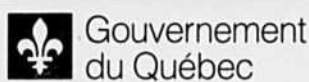
(Partie d'hier non comprise)

AU BÂTON		AU MONTICULE	
AB	PC	CS	PP
18. Alou Moises	324	43	88
5. Berry Sean	130	19	35
53. Rojas Frank	185	24	51
15. Coltrun Greg	153	15	29
12. Cordero Wilfredo	295	38	71
4. DeShields Delino	343	48	103
24. Fletcher Darrin	197	12	53
7. Frazier Lou	118	21	38
9. Grissom Marquis	353	54	99
19. Laker Tim	84	3	16
3. Lansing Mike	294	39	79
2. Spahr Tim	47	6	7
23. VanderWal John	138	21	34
33. Walker Larry	260	42	64
AU MONTICULE		AU MONTICULE	
G	P	CS	PP
41. Barnes Brian	2	4	3
13. Fassero Jeff	5	1	3
16. Gardner Eric	2	3	0
44. Hill Ken	6	2	0
27. Henry Butch	0	0	0
38. Jones Jimmy	4	1	0
32. Martinez Dennis	10	7	1
43. Nabholz Chris	5	6	7
51. Rojas Frank	2	3	2
42. Rueter Kirk	1	0	0
54. Scott Tim	2	1	0
31. Shaw Jeff	1	6	0
57. Wettleland John	4	1	2
20. Young Pete	1	0	5

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

avis public



QUÉBEC
REQUÊTE R-3263-93

RÉGIE DU GAZ NATUREL

GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. ASSOCIÉE COMMANDITÉE DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN (DISTRIBUTEUR)

Requérante

TARIF DE DÉVELOPPEMENT APPLICABLE À LA COGÉNÉRATION ET PROGRAMME DE PROTECTION DE LA FOURNITURE DE GAZ

AVIS PUBLIC est donné que la requérante, Gaz Métropolitain, inc., associée commanditée de la Société en commandite Gaz Métropolitain, par sa requête R-3263-93 datée du 30 avril 1993, demande à la Régie de conclure comme il suit:

AUTORISER le tarif de développement applicable à la cogénération selon les concepts et modalités d'application décrits à la pièce GM1-1, document 1;

APPROUVER la méthode d'amortissement à intérêts composés-dotation croissante décrite à la pièce GM1-1, document 1;

AUTORISER le Programme de protection de la fourniture gaz selon les modalités d'application décrites à la pièce GM1-1, document 2.

Copie de cette requête peut être obtenue en s'adressant à:

François G. Hébert, avocat
Société en commandite Gaz Métropolitain
Services juridiques
1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3
Téléphone: (514) 598-3600
Télécopieur: (514) 598-3725

Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie relativement à cette requête, doit le faire par écrit en précisant le numéro de la requête et en suivant la procédure suivante:

- dans son écrit, elle fait état de son intérêt et de l'objet de son intervention ainsi que de son intention de présenter une preuve et de faire entendre des témoins, le cas échéant;
- elle fait signifier copie de son intervention et de ses représentations à la requérante et les transmet également aux intervenants;
- elle transmet à la Régie l'original de son intervention et de ses représentations, ainsi que la preuve de signification à la requérante, le tout dans les dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

L'audience se déroulera à Montréal au bureau de la Régie, 2100, rue Drummond, bureau 200, à compter du lundi 20 septembre 1993 à 9 h 30.

Montréal, le 30 juin 1993